Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées qu'à sa séance ordinaire du **mardi 2 avril 2024, à 19 h,** à la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal, située au 465, avenue du Mont-Royal Est, le conseil d'arrondissement statuera, en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (2023-02), sur la demande suivante :

- Autoriser pour l'exercice d'un usage conditionnel un « nombre de logements supérieur au nombre maximal prescrit », pour le bâtiment situé aux **4115 à 4123, rue Saint-Hubert.**

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués précédemment.

Fait à Montréal, le 19 mars 2024

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l'avis public concernant la demande d'usage conditionnel relativement à l'immeuble situé auX 4115 à 4123, rue Saint-Hubert, a paru le 19 mars 2024 sur le site Internet de l'arrondissement.

Fait à Montréal, le 19 mars 2024

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil